

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les risques psychosociaux.
- Connaître le cadre législatif et les acteurs concernés.
- Détecter les signes de souffrance au travail.
- Savoir piloter la démarche de prévention.
- Apporter la boîte à outil spécifique à la prévention des RPS.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous personnel : salariés, cadres, CHSCT, direction
12 personnes maximum

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

12 heures soit 2 journées

VALIDATION

Evaluation tout au long de la formation par l'intervenant(e)
Attestation de stage
Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent.

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes : psychologue du travail...

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1^{ère} partie : Définition et typologie des risques psychosociaux

2^{ème} partie : Cadre réglementaire

- Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
- Le cadre législatif

3^{ème} partie : Le diagnostic et l'accompagnement

- Les facteurs de risques
- Les indicateurs de souffrance au travail
- Mettre en place une grille d'analyse des RPS

4^{ème} partie : La prévention et l'accompagnement

- La sensibilisation aux risques psychosociaux et à leurs impacts
- La prévention des situations à risque
- Construire des indicateurs de pilotage de la santé au travail

5^{ème} partie : Organisation et hiérarchisation

- Planification des actions au regard des enjeux
- Structurer et combiner les différents niveaux d'actions (prévention primaire, secondaire et tertiaire)
- Les compétences à mobiliser
- Fédérer le management de proximité
- Elaborer les tableaux de suivi
- Mesurer les RPS et leur impact sur la performance de ses équipes

6^{ème} partie : Pratique

- 1^{ère} journée : échanges à partir de l'expérience des participants
- 2^{ème} journée : analyse des situations professionnelles propres à chacun des participants